

Dettes : la solution « marxiste »

Au plus fort du krach financier de septembre 2008, *Time* appelait à « repenser Marx » pour « trouver les moyens de sauver le capitalisme ».
Marx (Groucho) n'avait pas attendu cet appel.

- Groucho : *Des coups de fil ?*
- La secrétaire : *Oui, de vos créanciers. Toute la matinée. Ils disent qu'ils en ont assez de téléphoner et qu'il faut prendre des mesures.*
- Groucho : *Très bien, je vais prendre des mesures. Débranchez le téléphone !*

Cette solution burlesque, imaginée par le célèbre comique américain des années 30, est pourtant exactement celle qu'ont adoptée, jusqu'à présent, nos gouvernements. Tels des autruches, ils enfouissent leur tête dans le sable, en espérant échapper ainsi au danger. Ils veulent, à tout prix, sauver un système qui a fait faillite, que l'on ne peut plus réparer, et qu'il faut impérativement changer.

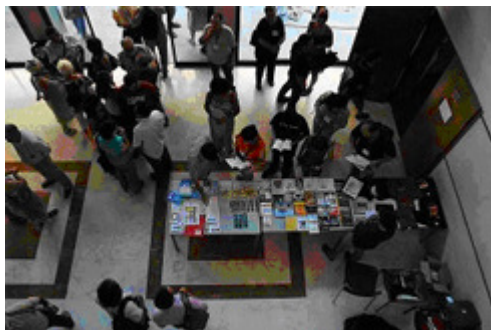
Comment changer le système ? Le CIRIEC n'est, lui-même, porteur d'aucun projet de transformation sociale. Seules les organisations et entreprises qui le composent peuvent légitimement avoir cette ambition. Le rôle du CIRIEC n'est pas de se substituer à elles, mais de les aider, en tant qu'elles le souhaitent, à éclairer leurs décisions, par la recherche et l'information. C'est ce que s'efforcent de faire nos commissions scientifiques. Hier, elles ont largement démontré la fonction préventive de l'économie publique et de l'économie sociale. Malheureusement, elles constatent aujourd'hui que le mal étant maintenant déclaré et apparemment irréversible, il est trop tard pour le prévenir. Il faut donc nous interroger sur le rôle de l'économie publique et de l'économie sociale dans la création et la mise en œuvre d'un nouveau système, fondé sur la satisfaction des besoins du plus grand nombre, la gestion démocratique de l'économie et la non-appropriation individuelle des profits.

Cette interrogation était déjà au centre des débats de notre Congrès international, en septembre 2008, à Séville. Le Congrès se réunissait quelques jours après le début de la crise bancaire. Nous y avons invité Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie. Son intervention est toujours d'actualité. Il dénonçait la religion dominante des 25 dernières années, qu'il appelle « *le fondamentalisme du marché* ». Ce fondamentalisme impose, d'après Stiglitz « *une économie qui privilégie l'intérêt privé au détriment de l'intérêt général ; une économie qui n'est pas innovatrice mais, au contraire, fait obstacle à l'innovation et à l'efficacité, pour maximiser les bénéfices à court terme de quelques uns* ». Le Prix Nobel démontrait le succès des économies dans lesquelles le rôle de l'Etat et de l'initiative citoyenne sont importants. Il ajoutait : « *Une économie équilibrée, avec un secteur privé traditionnel, un secteur public efficace et une économie sociale en progression est le modèle d'avenir* ». Sa conviction est que « *le 15 septembre 2008 a sonné la fin du fondamentalisme du marché, comme la chute du mur de Berlin a sonné celle du communisme* ».

L'économie sociale doit saisir cette chance historique, en inscrivant ses initiatives dans ce modèle d'avenir. Ses potentiels de succès résident dans ses propres valeurs et ses pratiques. Mais, pour être entendue, elle doit réaliser des alliances avec les forces sociales qui partagent sa volonté de transformation du système économique. Avec les entreprises publiques, bien sûr, avec lesquelles des partenariats existent déjà, qu'il faudrait renforcer et multiplier. Avec les syndicats, enfin, avec lesquels elle a souvent des origines et des intérêts communs.

ACTUALITE

CREATION DU RESEAU EUROPEEN DE PROMOTION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Les 9 et 10 septembre, s'est tenu à Barcelone le Congrès constitutif du Réseau Européen de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPESS-Europe) Cette réunion était l'aboutissement européen d'un processus engagé à Lima, en 1997, et poursuivi à Québec, en 2001, Dakar, 2005, et Luxembourg, 2009.

Organisé par le Réseau d'économie sociale et solidaire de Catalogne, ce congrès a réuni plus de 150 représentants de l'économie sociale et solidaire d'une quinzaine de pays. Les participants ont insisté sur la nécessité de substituer à l'actuel système un autre, plus juste, démocratique et durable. Ils proposent un nouveau modèle fondé sur une démocratie participative, caractérisée « *par l'implication du plus grand nombre de citoyens possible dans les processus de délibération, négociation et décision qui interviennent dans les principaux domaines et lieux de pouvoir : la sphère étatique, l'économie, les associations, la culture et les médias* » Ils affirment que « *la transparence, la gestion démocratique et participative, la propriété collective, une conception différente du profit, et une orientation éthique du financement, sont les principales caractéristiques d'une nécessaire proposition de transformation de notre société* »

Les intervenants tombèrent d'accord pour affirmer que nous sommes placés devant une crise de civilisation, qui commencera seulement à se résoudre quand l'on s'engagera simultanément dans les nouvelles manières de concevoir l'entreprise et l'économie, mais également la politique et la culture. En définitive, dans une profonde transformation sociale qui nous conduise à la démocratie participative.

>>> <http://noumodeleconomic.wordpress.com> <http://www.ripesseu.net>

LE MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Novembre est, depuis 2003, le mois de l'économie sociale et solidaire. Née de l'initiative de la Chambre Régionale de l'ESS de PACA, cette manifestation s'est progressivement généralisée à l'ensemble des régions

Vitrine de l'Economie Sociale et Solidaire régionale, le Mois rassemble sous son logo, des initiatives émanant de structures d'envergure, locale, départementale, régionale, nationale et même internationale, telles que : festivals, salons, colloques, marchés, opérations de sensibilisation ou de promotion, forums, journées porte ouverte, sessions de formation, etc. le Mois de l'économie sociale et solidaire est une opération de communication et de promotion basée sur un principe de coopération d'acteurs.

>>> www.lemois-ess.org

NOUVEAU DIPLOME UNIVERSITAIRE



La faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille vient de créer un diplôme universitaire du niveau Master. Le DESU « Droit de l'économie sociale et solidaire » a pour principale vocation d'être une formation théorique, mais surtout pratique, en droit et en fiscalité des organismes de l'économie sociale et solidaire (sous cette dénomination

sont regroupés : les différentes formes d'associations, les différentes formes de fondations, les fonds de dotation, les coopératives, les mutuelles et les syndicats). Face au développement et aux mutations du secteur de l'économie sociale et solidaire, les différents organismes de ce secteur vont être amenés, dans les prochaines années, à effectuer des recrutements de cadres connaissant bien les modalités de fonctionnement de ce secteur mais susceptibles d'apporter de véritables compétences en matière juridique, fiscale et également comptable.

L'objectif principal du DESU est de créer le premier diplôme universitaire français dédié au droit et à la fiscalité de l'économie sociale et solidaire, estimant que ces matières joueront un rôle important dans l'achèvement de la professionnalisation des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

>>> sylvie.roux@univ-cezanne.fr

Notre collègue
Lysiane Cartelier

nous a quittés

Nous l'avons accompagnée au cimetière du Père-Lachaise, le 9 septembre
Jacques Fournier a exprimé notre souvenir et notre peine

Je connaissais Lysiane depuis plus de quinze ans. C'est au CIRIEC que nous nous sommes rencontrés et c'est au nom de tous ceux qui ont travaillé avec elle dans cette organisation que je m'exprimerai d'abord. On me permettra d'ajouter ensuite un mot plus personnel.

Le Ciriec est une organisation internationale qui réunit dans une quinzaine de pays de tous les continents des chercheurs et des opérateurs sur le terrain de l'économie publique et de l'économie sociale, c'est à dire de l'ensemble des activités économiques d'intérêt général ou collectif. Quand j'y arrive, en 1995, Lysiane y est déjà présente depuis plusieurs années. Nous nous retrouvons tout de suite sur la même longueur d'onde et nous allons souvent avoir l'occasion de réfléchir et de produire ensemble. C'est ainsi que nous piloterons, avec Lionel Monnier, la réalisation d'un livre collectif « Critique de la raison communautaire » paru en 1996 et que nous présenterons tous les deux, au congrès international du Ciriec à Lyon, en 2004, une communication sur les services d'intérêt général dans l'Union européenne.

Lysiane a pris une place très importante dans les activités du Ciriec, non seulement en France où elle a piloté la réflexion sur les entreprises publiques et leur évolution, mais aussi au plan international par sa participation aux commissions scientifiques du Ciriec international et aux organes de rédaction de la revue « Les annales de l'économie publique, sociale et coopérative ». Elle participait à la fois à la direction collective de l'organisation et à la réalisation de ses recherches. Dans ces deux domaines sa contribution était unanimement appréciée. En témoignent les réactions que nous avons reçues ces derniers jours de la direction internationale du Ciriec, à Liège, et de diverses sections nationales, notamment la section espagnole et la section italienne au sein desquelles Lysiane comptait beaucoup d'amis.

S'il ne fallait qu'utiliser un seul mot pour caractériser le rôle de Lysiane au sein du Ciriec c'est celui de rigueur que je mettrai d'abord en avant. Rigueur scientifique et déontologique, rigueur pour elle même et pour les autres. Lysiane était très exigeante vis à vis d'elle même, la qualité de ses travaux scientifiques le montre. Elle était exigeante aussi vis à vis des autres et veillait à maintenir le niveau qu'elle jugeait nécessaire dans les productions du Ciriec. Elle était en quelque sorte notre conscience, une conscience non pas revêche, mais bien au contraire toujours amène et solidaire. Il y avait entre elle et les autres une confiance qui ne s'est jamais démentie. C'est le salut de tous ses amis du Ciriec, en France et dans le Monde, que je lui apporte aujourd'hui.

Au fil des ans une amitié solide s'était créée entre nous. Nous avons des rencontres régulières, y compris au cours des derniers temps où, compte tenu de son état de santé, elle ne pouvait venir qu'épisodiquement au Ciriec. Nous parlions de tout, de nos travaux, de politique, mais aussi de notre famille et de notre vie personnelle. Elle a souvent évoqué devant moi la personnalité de ses deux filles, Laure et Bénédicte, qu'elle aimait beaucoup l'une et l'autre. Je sais la joie qu'elle a éprouvée ces dernières années avec la venue d'un petit fils, Milo. J'ai pu apprécier la qualité du soutien qu'elle trouvait auprès de Sylvain.

J'ai suivi aussi, à demi-mot car elle restait réservée sur ce sujet, l'évolution implacable de son mal. J'ai eu le privilège de la voir une dernière fois et de lui parler il y a très exactement une semaine, la veille de son départ. Notre échange fut difficile car elle ne pouvait pas bien s'exprimer. Mais un mot l'a fait réagir. Lorsque je lui ai dit qu'il lui faudrait du courage pour surmonter cette épreuve, « du courage, j'en ai » m'a-t-elle dit d'une voix redevenue presque normale. Le courage a toujours été un trait essentiel de sa personnalité. Elle a toujours fait face. Elle a lutté. Elle est partie dans la dignité. Du courage, il en faut maintenant à tous ceux qui vont souffrir de son absence. Son souvenir et son exemple resteront parmi nous.

● Parmi les messages reçus :

Depuis mes tous premiers contacts avec le CIRIEC international en 1990, Lysiane a rapidement été une figure marquante pour moi. Sa vivacité d'esprit, son goût pour la discussion scientifique, ses remises en question et le cadrage large qu'elle cherchait toujours à donner à sa propre réflexion m'ouvraient des champs que je ne connaissais encore guère, mais qui allaient rapidement me passionner.

Lysiane s'est toujours intéressée à l'évolution des services publics dans leur ensemble mais aussi au niveau sectoriel, étudiant les prémises des nouveaux modes d'organisation qui allaient révolutionner le paysage, cherchant ainsi à mieux comprendre les futurs enjeux qui allaient inmanquablement les affecter et à anticiper les changements à venir.

Chaleureuse dans ses contacts, mais rigoureuse et exigeante vis-à-vis d'elle-même dans son travail, elle nous entraînait vers l'excellence et la nécessité de relever ces défis, rappelant que le CIRIEC y avait un grand rôle à jouer.

Barbara Sak, Managing Director of CIRIEC-International

Lysiane Cartelier-Giral était diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Service Public)
Docteur d'Etat en Sciences Economiques, Agrégée des Facultés de Droit et des Sciences Economiques
Elle a effectué sa carrière aux Universités de Paris, Reims, Nice et Rouen
Elle est auteur de nombreux ouvrages, articles et recherches : économie publique, économie des réseaux,
politiques de la concurrence, réglementation publique,...

TRAVAUX DU CIRIEC

DINER-DEBAT

Le prochain dîner-débat organisé par le CIRIEC-France
aura lieu le 30 novembre 2011
sur le thème

Le financement des services d'intérêt général

Paris (Cercle Républicain), à 18h30

>>> info@ciriec-france.org

25^{ème} Anniversaire du CIRIEC-Espagne

Fondé il y a 25 ans, le CIRIEC-Espagne est aujourd'hui l'une des sections nationales les plus actives du CIRIEC. Son importance est attestée par les nombreux programmes de recherche réalisés, tant au niveau national qu'europpéen, l'abondance et la qualité de ses publications scientifiques, et son rôle dans l'animation des projets nationaux de développement de l'économie sociale.



>>> ciriec@uv.es

Dans l'actualité récente, le CIRIEC-Espagne a été la cheville ouvrière du projet de loi-cadre sur l'économie sociale et de l'étude « Les grands chiffres de l'économie sociale en Espagne »

L'Anniversaire de sa fondation sera célébré à Valence le 24 octobre 2011. Il sera précédé d'une réunion du Conseil international.

CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Organisés tous les deux ans, les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs. Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier

Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :

L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

Quelle éthique pour une économie globale
Une économie responsable et durable
Mobilisation sociale de la société civile
Le CIRIEC et le service de l'intérêt général

(Présentation des recherches scientifiques du CIRIEC)

Des ateliers sectoriels traiteront de l'énergie, de l'eau et des déchets, de la santé, du logement social, du transport et de l'université

A l'issue du congrès, le Prix Edgard Milhaud 2012 récompensera les travaux d'un jeune chercheur

► Travaux de la commission Economie publique du CIRIEC-France Présentés par son président, le professeur Philippe Bance

L'approfondissement de la crise. Vive la crise ou vive le retour... de l'action publique

Des prévisionnistes, analystes et politiques annonçaient, à grand renfort de communication, le retour de la croissance pour le second trimestre 2011. Cette « positive attitude », selon l'expression utilisée dans les *Brèves* de juin, a fait long feu. Dure fut la désillusion en ces mois d'août et de septembre. Le krach financier est de retour, avec son cortège de menaces économiques et sociales qui ne renvoient plus à 2008 mais quatre-vingts ans en arrière ! De multiples travaux montrent que les crises financières ont de profondes répercussions économiques et sociales. Et cette crise n'est plus seulement financière, c'est bien plus encore celle de l'action publique.

Du néolibéralisme au... néolibéralisme

Où se trouve l'origine de cette crise qui nous frappe ? 2008 ? Que nenni dira l'observateur enclin au recul historique : il faut remonter le temps. La « révolution libérale » des pays anglo-saxons, le consensus de Washington de 1985, la dynamique marchande de l'Union Européenne, la dérégulation financière, en particulier l'abrogation en 1999 de la loi américaine Glass-Steagall de 1999, caractérisent une époque durant laquelle le pouvoir politique a donné aux marchés une grande latitude pour régir l'économie et la finance. Cette période doit être appelée celle des... trente conquérantes du néolibéralisme. Des années qui consacrent le retour en force de la célèbre doctrine smithienne du laisser-faire et de l'autorégulation marchande, qui avait régné avant la grande dépression au point de la susciter, par rejet doctrinaire de l'intervention publique. Mais, depuis 2009, n'a-t-on pas fortement appris, et su tirer les leçons de la grande dépression ? Les Etats ne sont-ils pas intervenus massivement pour remédier à la crise ? Après s'être épuisés pour lutter contre la crise en s'endettant massivement, les Etats devraient à présent, entend-on, revenir au « bon sens », celui bien sûr de préceptes néolibéraux, en adoptant notamment sans autre alternative la fameuse règle d'or de l'équilibre budgétaire. Les marchés ne s'attaquent-ils pas aux Etats au point de les menacer de cessation de paiement ? Mais, du fait de la nécessité de rétablir les comptes publics, faut-il pour autant pousser la France et toute l'Europe à l'austérité généralisée, massive et brutale et faire courir le risque d'entrer dans le cercle vicieux des déficits et de l'endettement publics induits par la décroissance, susciter misère sociale et possible... résurgence d'une nouvelle grande dépression ? Les marchés eux-mêmes qu'on est censé satisfaire et protéger n'en sont pas dupes et s'en trouvent déstabilisés.

De l'impérieux besoin du changement par le renouveau de l'action publique

Si l'idéologie des trente conquérantes reste bien présente, les théoriciens néolibéraux n'en sont pas à vrai dire totalement responsables : leurs certitudes scientifiques ont été fortement ébranlées depuis 2008. Après tout, l'analyse économique ne peut-elle aussi s'inspirer des physiciens qui viennent de mettre en doute l'incontestée d'hier : la théorie de la relativité restreinte d'Einstein et son infranchissable mur de la vitesse de la lumière. Et les physiciens n'appellent-ils pas en toute transparence à réévaluer la théorie ? Face à la crise économique, les politiques publiques sont à réévaluer et à rebâtir, en repensant la mondialisation et les représentations de l'intérêt général, en se redonnant des marges de manœuvre de politique économique pour remédier à une austérité qui, faute d'alternative jugée crédible, imposera de profonds sacrifices aux populations qui seront porteurs de risques systémiques. Le renouveau de l'analyse économique n'est dès lors pas une nécessité mais un impératif pour aider à la décision et à la mise en place d'une nouvelle gouvernance publique.

Les chantiers scientifiques du CIRIEC

Face aux enjeux de la période actuelle, le CIRIEC a mobilisé son réseau scientifique pour apporter des réponses. Il se place ainsi dans la lignée d'une tradition séculaire, initiée dès 1908 par son père fondateur Edgard Milhaud avec la création des *Annales*, celle des réflexions sur l'intervention publique.

Un groupe de travail issu de la commission scientifique internationale « Entreprises publiques / Services publics » a été mis en place en 2009, pour analyser le renouveau de l'action publique en réponse aux questions suivantes : Quelles mesures doivent être prises par les autorités publiques pour remédier à la crise économique ? Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau mode de régulation ? Comment est désormais porté et défendu l'intérêt général ? Comment les rapports entre l'État et les citoyens sont-ils transformés ? Quelles sont les variations nationales ou continentales sur ces thèmes ? L'ouvrage, intitulé « **Crise contemporaine et renouveau de l'action publique. Vers l'émergence d'un nouveau mode de régulation ?** », traite de ces questions en quatre parties : les mutations systémiques face à la crise ; les nationalisations et dépenses publiques en phase de crise ; les services publics dans la crise ; les institutions ou les instruments porteurs de développement durable. Des spécialistes d'Europe, d'Afrique et des Amériques ont participé à cet ouvrage, paru en juillet 2011 chez Peter Lang.

<http://www.peterlang.com/index.cfm?event=cmp.ccc.seitenstruktur.detailseiten&seitentyp=produkt&pk=61472&cid=564>



Le CIRIEC-France n'est pas en reste. Dans la foulée des travaux précédents, la commission scientifique « Economie Publique » s'est attachée depuis le début d'année 2011 à préciser les effets de la crise en France et en Europe pour se faire force de propositions. Les travaux dressent un bilan analytique des interventions publiques après le déclenchement de la crise économique de 2008, analysent les caractéristiques de la crise actuelle de l'action publique, et poussent la réflexion sur la refondation de l'action publique en France et en Europe. Les travaux sont à présent achevés et une publication de l'ouvrage, intitulé « **L'action publique dans la crise : vers un renouveau en France et en Europe ?** », est programmée pour le début d'année 2012.

Pr. Philippe Bance

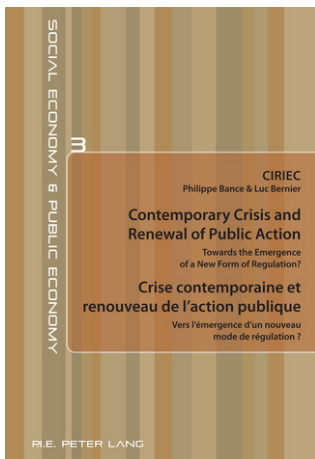
Université de Rouen

Président de la Commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France

philippe.bance@univ-rouen.fr

► **Travaux de la Commission scientifique internationale Entreprises publiques – Services publics du CIRIEC**

Les travaux conduits par la Commission scientifique internationale « Entreprises publiques, services publics », du CIRIEC, sous la direction des professeurs **Philippe Bance** (CIRIEC-France) et **Luc Bernier** (CIRIEC-Canada) ont fait l'objet d'une publication aux éditions Peter Lang.



La crise majeure débutée en 2008 est-elle terminée ? Gouvernements et analystes l'ont annoncé à maintes reprises. Pourtant, ce diagnostic reste aujourd'hui encore très prématuré. Le taux de chômage demeure élevé dans de nombreux pays. Car, si les aides massives apportées par les États à l'économie ont permis d'éviter l'effondrement du système économique, elles ont paradoxalement exposé les États à leur propre faillite.

Plusieurs pays d'Europe sont dans des situations précaires. Bien au-delà de l'Europe, le rôle joué par l'État est en question. Quelles mesures doivent être prises par les autorités publiques pour remédier à la crise économique ?

Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau mode de régulation ? Comment est désormais porté et défendu l'intérêt général ? Comment les rapports entre l'État et les citoyens sont-ils transformés ? Quelles sont les variations nationales ou continentales sur ces thèmes ? C'est à ces questions communes que différents spécialistes d'Europe, d'Afrique et des Amériques, liés au CIRIEC international, répondent dans cet ouvrage dans une perspective comparée.

>>> www.peterlang.com

SITE INTERNET DU CIRIEC-FRANCE

Restructuré et « rajeuni », le site internet du CIRIEC-France comporte, outre les informations sur l'association, son histoire, son organisation, ses activités, ses manifestations, de nombreux liens avec le réseau international du CIRIEC et ses principaux partenaires.

La collection des *Brèves du CIRIEC-France* y est également disponible et téléchargeable.

>>> <http://www.ciriec-france.org>

ANNALES DE L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

Le numéro de septembre 2011 des *Annales* (revue scientifique du CIRIEC) est disponible.

Rappelons que la vocation des *Annales* est la publication d'articles de haut niveau scientifique et riche en contenu informatif, analysant des thèmes intéressants à la fois les scientifiques et les praticiens, dans les domaines suivants : entreprises à participation publique, nouvelle économie de la réglementation, économie des réseaux, participation des travailleurs, économie sociale, ...

>>> Accessible en ligne : wileyonlinelibrary.com

NOUVELLE ALTERNATIVE AU CAPITALISME ?



Philippe Frémeaux, directeur de publication d'*Alternatives économiques*, publie « La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire » aux éditions *Les petits matins*.

L'économie sociale et solidaire fait aujourd'hui figure de nouvelle alternative au capitalisme. Constitue-t-elle pour autant une force politique, un mouvement susceptible de transformer profondément notre économie et notre société ? Sa gouvernance, qui se veut démocratique, est-elle vraiment exemplaire ? A-t-elle vocation à s'étendre, à se généraliser ? Enfin, cette généralisation est-elle souhaitable ?

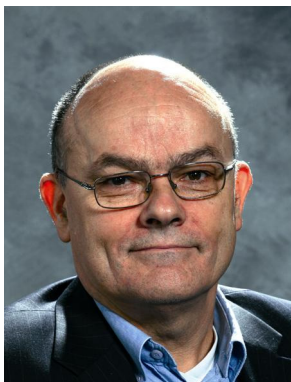
Autant de questions auxquelles l'auteur répond dans ce livre, nourri de nombreux exemples.

>>> www.alternatives-economiques.fr/livres

FO ET L'ÉCONOMIE SOCIALE

Mutuelles : état des lieux. Pour les enjeux de demain

Hors-série n°4 (juillet 2011) - N° spécial



René Valladon, secrétaire confédéral FO a consacré l'édito de ce numéro hors-série de *FO et L'ÉCONOMIE SOCIALE* à deux sujets sensibles : Solvabilité II et la parité.

« *Technicité et parité ou liberté et démocratie ?* »

Au nom d'un apparent bon sens, au mieux, d'effets de mode, au pire, ceux qui nous gouvernent adoptent des réformes dont ils ne mesurent pas toujours la portée et plus particulièrement vis-à-vis de la liberté fondamentale pour un syndicat de choisir ses représentants ; on en connaît déjà les dégâts quant à la loi du 20 avril 2008. Mais deux mesures récentes risquent encore d'entraver cette « self-détermination ».

Solvabilité II :

Cette directive, publiée au Journal officiel Européen le 17 décembre 2009, doit être transposée en droit national pour être appliquée au 1er janvier 2013. Sa conception est censée tirer les leçons de la crise financière. Elle a pour objet de rendre moins vulnérable les assurances et, par extension, les mutuelles... Un de ses trois piliers concerne la gouvernance qui doit assurer une bonne et prudente gestion en tenant compte de l'évaluation et de la gestion des risques. Dans cette perspective l'administrateur a des responsabilités particulières, car toutes les personnes qui exercent des fonctions clés doivent être « compétentes et honorables » A ce titre «les qualifications professionnelles et l'expérience» sont essentielles. En d'autres termes, il ne suffit plus d'être désigné par un syndicat, parce qu'on a acquis la confiance de ses camarades du syndicat et de ses collègues de travail, il faudra en plus passer par le filtre d'experts (?) qui jugeront de votre capacité. Sont-ce des experts du même format que ceux qui ont oublié de prévoir la crise irlandaise dans les « crash-tests » des banques européennes ou, plus récemment, qui n'ont pas demandé que soit étudiée l'exposition des banques privés européennes « au risque grec ! » ?

Mettre les Etats sous la coupe des marchés financiers ne suffit pas. Il faut aussi mettre sous tutelle les mutuelles et institutions paritaires. On pourrait penser qu'ils sont les plus mal placés pour juger des compétences des non-experts !

La Parité :

Une loi du 27 janvier 2011 exige qu'à court terme les Conseils d'Administration des grandes et moyennes sociétés aient une « représentation équilibrée des femmes et des hommes ». Rien de plus justifié. Mais la propension à vouloir appliquer demain aux entreprises de l'économie sociale (et plus particulièrement aux mutuelles) les règles des entreprises privées conduit à penser qu'une telle exigence leur sera rapidement applicable (1).

Mais comment concilier ces exigences de parité avec les règles de représentativité, décidées (avant les résultats en 2013 de la loi du 20 avril 2008 !) par consensus interne, qui amènent telle ou telle organisation à disposer de un ou deux sièges dans un Conseil d'Administration ? Comment l'appliquer lorsqu'il s'agit, au niveau national, de représenter des entités régionales ou départementales ? Comment l'appliquer lorsque s'y rajoutent des critères sociaux professionnels ou des critères d'âge, voire de collège ? Comment l'appliquer dans le cadre des élections directes par les sociétaires ? Ne risque t'on pas, au contraire, de glisser vers ce que l'on constate déjà dans de trop nombreux organismes : des élu(e)s du premier rang, des élu(e)s au titre des « quotas » et, à ce titre, « élus de deuxième rang » ? »

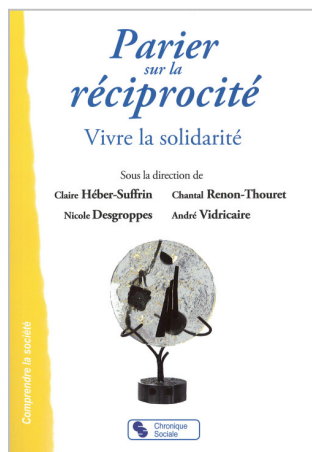
(1) Il est à cet égard inquiétant que sur le site Internet de la Mutualité Française, l'Observatoire de la parité, créée en 2002, soit muet depuis février 2007 !

>>> <http://www.force-ouvriere.fr/economie-sociale>

PARIER SUR LA RECIPROCITE

Les effets positifs de la réciprocité sont-ils assez reconnus, pour construire, « par tous – pour tous », un monde social ouvert et solidaire, et des relations fondées sur la reconnaissance mutuelle, sur la dignité de chacun, sur l'appel aux intelligences de tous, sur la création de soi par soi (qui est toujours en lien avec autrui), et ceci pour chacun d'entre nous ? Sans doute, jamais assez !

Cet ouvrage décrit les facettes multiples de cette réciprocité si nécessaire pour que du sens émerge de nos relations. Il montre combien les *savoirs*, s'ils sont partagés, *les apprentissages*, s'ils sont épanouissants et *la formation*, si elle est réciproque, sont puissants pour **construire une réciprocité relationnelle**. Ce livre dévoile un secret de polichinelle : la *réciprocité formatrice* (où chacun est, à la fois, celui qui instruit autrui et celui qui apprend d'autrui) est efficace, tant au niveau des réussites en apprentissages qu'au niveau de la **construction de soi** et de la **formation de soi**. Et cette réciprocité formatrice, à son tour, contribue à **construire des solidarités**, des relations sociales paritaires, de l'estime de soi et de l'estime réciproque, de la citoyenneté active, de la construction coopérative du bien commun et des refus concrétisés de toutes formes d'exclusion.



Élaboré par *vingt-trois auteurs français et québécois*, tous impliqués dans des actions pour l'amélioration de la société, ce livre donne des **outils pour la réflexion, la formation, la recherche et l'action**. Il intéressera les citoyens qui veulent allier transformations sociales et transformations personnelles ; celles et ceux qui s'intéressent à l'éducation populaire ; les militants politiques et existentiels en quête de cohérences ; et les professionnels de la formation, de l'enseignement, de l'action sociale, de la vie associative qui s'interrogent sur leurs métiers et sur les changements sociaux et institutionnels que ceux-ci ont à prendre en compte.

Parce que, comme l'affirme Gaston Bachelard, « *une instruction que l'on reçoit sans la transmettre forme des esprits sans dynamisme, sans autocritique* » (La Formation de l'esprit scientifique, 1938, Vrin), la réciprocité peut nous aider à construire, coopérativement, des collectifs critiques et des territoires apprenants.

>>> www.chroniquesociale.com

Revue Internationale de l'économie sociale (RECMA)

N° 320 de la RECMA (Revue internationale de l'économie sociale) comporte un important dossier : « Le monde coopératif dans une économie plurielle, le problème de l'attractivité ».

>>> Disponible en ligne : <http://www.recma.org/node/1294>

>>> Informations – abonnements : www.recma.org

REMACOOP, REVUE MAROCAINE DES COOPERATIVES

Éditée par l'Office du Développement de la Coopération du Maroc (ODCO), cette nouvelle revue veut être, d'après le Directeur de l'ODCO, Abdelkader Alami, « *un espace de débat et d'échange sur les nombreuses disciplines reliées d'une manière ou d'une autre à la vie socio-économique, ouverte aux chercheurs, aux expert(e)s et les acteurs dans le domaine des coopératives et de l'économie solidaire, et nous permettra de capitaliser sur les expériences réussies, les bonnes pratiques, d'identifier les contraintes et de compléter notre vision lors de l'élaboration de nos nouvelles politiques, afin d'atteindre notre objectif qui est celui de l'évolution et de la consolidation du secteur et l'élargissement de ses domaines d'action, par conséquent le renforcement de son rôle dans le domaine du développement économique et social d'une société équilibrée* »

Nous avons enregistré son appel à la coopération : « *Nous comptons beaucoup sur la contribution de nos partenaires nationaux et internationaux pour l'enrichissement du contenu de REMACOOP, à travers des recherches académiques qui nous aideraient à promouvoir la coopération marocaine en tant que pilier de l'économie sociale solidaire...* »

Le n°1 de REMACOOP comporte en particulier une présentation détaillée du secteur coopératif marocain et de très intéressantes contributions sur l'évolution de l'économie solidaire, la crise financière et les coopératives,...

>>> www.odco.gov.ma

AGENDA



- **Les Rencontres du Mont-Blanc** réunissent des dirigeants d'organisations d'économie sociale de tous les continents, en vue de développer des projets internationaux et de participer au renforcement de l'économie sociale.

Cette 5^{ème} rencontre internationale élaborera une position commune de l'économie sociale, à porter devant la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable de Rio en 2012.

Les participants travailleront notamment sur l'apport de l'économie sociale aux défis sociaux et environnementaux actuels.

Chamonix, 9-12 novembre 2011. >>> www.rencontres-montblanc.coop

XXXIIèmes Journées de l'Association d'Economie Sociale

Aix-en-Provence, 13-14 septembre 2012
Organisées par le LEST-CNRS (UMR 6123)

Appel à communications

Travail, organisations et politiques publiques : quelle « soutenabilité » à l'heure de la mondialisation ?

La mondialisation de l'économie accompagne une recomposition de la division internationale de l'activité économique, de nouvelles segmentations du marché du travail, des pressions sur les systèmes fiscaux et de protection sociale ainsi qu'un redéploiement des territoires et des inégalités spatiales et sociales. L'accélération de la circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au niveau mondial renforce la mise en concurrence des économies et des espaces productifs. Elle met au centre des enjeux l'impératif de performance et de rentabilité des entreprises et des organisations.

La mondialisation de l'économie a, en effet, véhiculé, à l'échelle d'abord anglo-américaine, puis mondiale, la doctrine du libre-échange généralisé à travers le décloisonnement des marchés et la financiarisation de l'économie. Les grandes entreprises mondialisées, relayées par les institutions internationales et par les Etats, participent ainsi à l'élaboration et à la diffusion de normes qui encadrent les « systèmes de pilotage transnationaux » et qui visent en priorité la performance financière.

Le processus de mondialisation est souvent considéré comme un facteur d'homogénéisation des normes, règles et pratiques dans différents domaines de la vie économique, sociale, politique ou culturelle. D'un point de vue analytique, il serait intéressant, *a contrario*, d'appréhender la mondialisation en tant que processus multiple, non homogène, qui reconstruit, parfois de façon chaotique voire brutale, les espaces et les modes de régulation aux échelons local, national et supranational.

Partant de ces constats, les journées de l'AES seront consacrées à la « soutenabilité » des recompositions engendrées par la mondialisation, une attention particulière étant portée aux interdépendances et aux interactions des échelles locales, nationales et supranationales, tant au plan micro que d'un point de vue plus macro. Le terme



« soutenabilité » renvoie à l'équilibre entre trois types de finalités, souvent considérées comme antinomiques : économiques, sociales et environnementales. Si la question de la « soutenabilité » du développement n'est pas nouvelle, elle pourrait être abordée durant ces journées, dans le champ du travail et de la protection sociale, comme un analyseur des mutations actuelles opérant aussi bien au sein des organisations, des territoires ou de l'action publique.

Il s'agit en outre de repérer les différents opérateurs, que ce soit des acteurs privés ou publics, des dispositifs de gestion ou des outils techniques, qui contribuent à ces processus de mondialisation.

Que peut alors signifier concrètement la « soutenabilité » des nouveaux modèles d'organisation (réduction des coûts, intensification du travail, introduction des modes de management dans la fonction publique..), des nouvelles normes d'emploi (flexibilité, précarisation, polarisations sociales..) et de la compétitivité des territoires (impératifs de cohésion sociale, d'emploi et de positionnement dans la concurrence économique...)? Dans quelle mesure les politiques publiques introduisent-elles de la « soutenabilité » dans le champ du travail (cf. la systématisation des marchés publics et les formes de délégation/sous-traitance, évolution de la réglementation du travail, ...) ainsi que dans le champ de la protection sociale (cf. les réformes des régimes de retraite qui se heurtent à la gestion des âges au travail ou encore les débats sur la prise en charge de la dépendance oscillant entre des logiques d'assurance et de solidarité);...? La « soutenabilité » a-t-elle le même sens à court terme ou à long terme et pour tous les acteurs (entreprises, salariés, représentants des salariés, acteurs publics...)?

Ce colloque est donc l'occasion d'analyser les multiples transformations et recompositions à l'œuvre dans les différentes

sphères économiques, sociales, politiques et environnementales dans un contexte de mondialisation en posant la question de leur « soutenabilité ».

Trois entrées sont privilégiées :

- par le travail, l'emploi, les compétences ainsi que par la protection sociale ;
- par les opérateurs :
 - . les acteurs : acteurs publics, privés, d'économie sociale et solidaire, société civile, salariés... et
 - . les dispositifs mobilisés : politiques publiques, modalités d'organisation et de gestion, ... ;
- par les espaces et les territoires.

Pouvant donner lieu à des analyses globales, sectorielles ou monographiques, ces entrées peuvent se décliner en plusieurs axes de travail.

1. La recomposition des marchés du travail et les transformations du rapport salarial. Les processus à l'œuvre dans le cadre de la mondialisation mettent en tension les paramètres fondamentaux du rapport salarial et de l'organisation du travail. Ils conduisent suivant les cas à des effritements, désajustements, voire disjonctions du rapport salarial au fur et à mesure de la montée d'autres formes de relations et d'organisation du travail. Dans ce contexte, que deviennent les marchés du travail nationaux et le rapport salarial ?

Quelles sont les conséquences de ces transformations des marchés du travail sur l'évolution des salaires, les conditions de travail, la santé au travail, la conciliation vie privée-vie professionnelle, la mobilité tout au long de la vie active, l'égalité des genres, l'accès à la formation et le développement des compétences, les flux migratoires, etc. ? En quoi les évolutions sur le marché du travail sont-elles soutenables selon les secteurs d'activité, les groupes professionnels et les territoires, soutenables au sens de compatibles avec le maintien et le développement de la santé des compétences et de l'employabilité des salariés ? Enfin, lorsqu'on parle de « soutenabilité », comment aborder les enjeux de conflits de temporalité, dès lors que, par exemple, la recherche de gains de compétitivité des entreprises est prise entre le temps court des logiques financières et le temps long de la construction de l'innovation ?

2. La recomposition des systèmes éducatifs et des compétences. Les espaces de production et de diffusion des savoirs sont également soumis à de profondes mutations. Dans une économie marquée pour partie par des exigences croissantes en termes de niveau de connaissances et de compétences, comment évoluent les modes de production des compétences et de gestion de la main d'œuvre ? La circulation croissante des étudiants de l'enseignement supérieur contribue à mettre en concurrence universités et écoles au-delà des frontières. Ces mutations entraînent-elles une standardisation des normes d'excellence scolaire et des compétences visées par les systèmes éducatifs ? Comment les systèmes d'évaluation s'en saisissent-ils ?

L'évolution des systèmes productifs confrontés au défi de l'innovation participe aussi de ces processus. Les injonctions en matière de compétitivité semblent légitimer un rapprochement entre entreprises et universités dans une logique de proximité, comme l'illustrent les pôles de compétitivité en France. Quelles en sont les conséquences pour l'avenir des universités, mais plus largement pour l'ensemble du secteur de l'éducation, des filières de formation, et des types de savoirs valorisés ? Qu'en est-il en matière de formation continue ?

3. La recomposition des espaces productifs : entre territorialisation et mondialisation. On assiste ces dernières années au redéploiement de l'activité économique « par le haut », à travers la mondialisation des échanges ainsi qu'à travers l'approfondissement des intégrations régionales, comme

dans le cas de l'Union européenne, mais aussi « par le bas », suite à la redécouverte du local, du territoire et de ses ressources dans les dynamiques de développement

économique et social. On voit en effet se déployer à la fois des espaces productifs mondialisés, ou du moins transnationaux, et des espaces productifs locaux qui ont leurs dynamiques propres, tels que les systèmes productifs locaux.

Comment ces différents espaces productifs s'articulent-ils ? Contribuent-ils à des formes de normalisation des savoirs et des compétences ? Comment se positionnent les territoires et les acteurs qui le composent face aux stratégies d'entreprises locales et internationales ? Contribuent-ils de façon dynamique à la création d'activités et d'emplois, au renforcement des compétences, et selon quelles dynamiques ? Participent-ils de l'émergence d'un dialogue social territorial ?

4. Les systèmes de protection sociale à l'aune du New Public Management : la recomposition de l'action publique.

Quel est l'impact de la mondialisation sur les régimes de protection sociale dans les différents pays ? En quoi les nouvelles normes diffusées par la mondialisation améliorent ou non la « soutenabilité » des différents systèmes de protection sociale ? La diffusion des principes du « New Public Management » modifie en profondeur l'action publique. Ce modèle préconise, à l'instar des méthodes de gestion du secteur privé et afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des organisations publiques, le développement d'une rationalité instrumentale, d'une culture de la mesure et du résultat chiffré au sein des organisations publiques. Ces nouveaux modes de gestion sont largement appliqués dans différents secteurs de la fonction publique, en particulier au sein de la fonction hospitalière et concernent aujourd'hui l'ensemble du secteur social et médico-social.

Quelles en sont les conséquences sur les modalités de l'action publique ou plus globalement sur les formes de gouvernance ? Va-t-on vers le renforcement de formes quasi-marchandes, caractérisées par le recours croissant à des délégations de service public, aux appels d'offres, qui accentuent la mise en concurrence des opérateurs ? En parallèle, de nouvelles formes de démocratie participative émergent tant au Nord qu'au Sud. Mais sont-elles compatibles ou antinomiques avec les valeurs de compétition qui semblent se généraliser ?

5. ESS et société civile : la recomposition de l'entrepreneuriat et du sociétariat ?

Malgré la puissance du processus de mondialisation, plusieurs initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de la société civile tentent de proposer des solutions alternatives à la mondialisation afin d'en contrecarrer les effets négatifs sur différents groupes sociaux et de promouvoir un modèle plus « juste ».

Ces initiatives montrent que d'autres modèles économiques, d'autres modes de production et de consommation, d'autres formes d'entrepreneuriat et de sociétariat sont possibles, comme en témoignent depuis bien longtemps les organisations de l'ESS tant au Nord qu'au Sud. En quoi ces multiples alternatives d'organisation a-capitaliste sont-elles « soutenables » ? Quelles sont les caractéristiques des formes structurelles et des ressources mobilisées ? Comment se situent les nouvelles initiatives de « *social business* » ou d'entrepreneuriat social par rapport à la mondialisation ? Les démarches de RSE (responsabilité sociale des entreprises) participent-elles à la « soutenabilité » des entreprises sociales ?

Si le Comité scientifique de l'AES attend avec intérêt les contributions relevant avant tout du thème central du colloque, comme chaque année, **les Journées de l'AES sont aussi ouvertes à d'autres contributions relevant des divers champs habituels de l'économie sociale tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, le logement, l'économie du secteur non-marchand, la pauvreté et l'exclusion, l'économie de la culture.** Des projets de communications non spécifiques au thème central peuvent donc également être soumis à l'évaluation du Comité scientifique de l'AES.

COOORACE réunira en congrès, à Marseille, les 18 et 19 octobre 2011, l'ensemble des acteurs de l'insertion par l'activité économique et plus largement de l'économie sociale et solidaire, autour de ses 500 adhérents, sur le thème : « [Pour des territoires plus solidaires, agissons ensemble !](#) »

A cette occasion, COORACE a diffusé un communiqué que nous publions volontiers :

« Une autre société est possible. Pour elle, 500 entreprises développent un nouveau modèle économique »

Face à une économie de l'exclusion et de la précarité, des centaines d'entreprises agissent pour redonner à l'ensemble des citoyens une place au sein des échanges économiques et sociaux et leur permettre de vivre dans une société ouverte à tous. Elles développent au quotidien un nouveau modèle économique, solidaire et durable. Il s'agit des 500 adhérents COORACE. Réunis à l'occasion de leur Congrès biennal, les 18 et 19 octobre prochains, ils présenteront leur vision et leurs propositions pour la période qui s'ouvre, avec la volonté d'impacter le débat présidentiel.

Une économie de l'exclusion et de la précarité n'est pas une fatalité

Dans une économie désormais mondialisée, les crises successives ont engendré un chômage de masse et une profonde fracture sociale. Dans un contexte d'avancées technologiques qui devrait concourir, pour la 5ème puissance mondiale qu'est la France, à une amélioration des conditions de vie pour tous, cette situation est chaque jour plus intolérable. Par ailleurs, la mondialisation et la financiarisation de l'économie affaiblissent nos capacités d'agir et conduisent à une perte objective de démocratie. Enfin, l'ampleur des déficits publics, la fin programmée des énergies fossiles, le taux de chômage élevé depuis plus de 30 ans nous montrent que nous sommes à la fin d'un cycle et que nous ne pouvons nous satisfaire de simples mesures d'ajustement ou de politiques uniquement vouées à la réparation. Par conséquent, et pour ne pas compromettre nos chances d'un mieux vivre ensemble et d'une société pacifiée, il est urgent d'agir, de trouver des solutions nouvelles, à la hauteur des enjeux de notre époque. Pour les adhérents COORACE, ces solutions passent par le développement d'un autre modèle économique.

Les entreprises issues de l'IAE au coeur d'un nouveau modèle économique

Les entreprises du réseau COORACE ont eu pour objectif, à leur création il y a 25 ans, d'apporter aux personnes privées d'emploi un bulletin de salaire et, au travers de celui-ci, un accès aux droits (protection sociale, accès au logement facilité...). En redonnant par ce biais confiance et place à chacun, elles constituaient un rempart contre l'exclusion. 25 ans plus tard, les objectifs fondamentaux de ces entreprises du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) prennent une nouvelle dimension compte tenu du contexte économique et social et de l'expérience qu'elles ont acquise en 25 ans. Ces entreprises ont progressivement pris une part active au développement économique de leurs territoires d'implantation en y faisant une place aux personnes les plus précarisées. Elles ont développé la représentation des salariés et leur participation au fonctionnement et à la gouvernance de leurs entreprises recréant ainsi des espaces de démocratie dans l'économie. Elles revendiquent désormais le développement d'un autre modèle économique : celui qu'elles construisent chaque jour par leurs pratiques innovantes.

Ce mode de développement, solidaire et durable, se caractérise par son ancrage territorial. Il se distingue également par ses modes de coopérations impliquant les collectivités territoriales, les entreprises de l'économie dite « classique » et la société civile. Il permet la création de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous. Il est vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées sur le marché du travail ».



Créée en 1985, la fédération COORACE réunit aujourd'hui près de 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire. Ses adhérents sont principalement des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique. Il s'agit également d'Organismes agréés Services à la Personne regroupés sous la marque commerciale Proxim'Services.

Ces entreprises salarient annuellement près de 100 000 personnes dont 83 000 dans le cadre de parcours d'insertion.

www.congrescoorace2011.org et www.coorace.org

31^{ème} Rencontre nationale du CREDIT COOPERATIF



Jeudi 20 octobre 2011, le Crédit Coopératif convie clients, sociétaires, partenaires, dirigeants et responsables de l'économie sociale à sa 31^{ème} Rencontre nationale.

Cette année, le débat portera sur la thématique : « [S'engager et coopérer : quel rôle donner à la confiance dans un projet commun ?](#) »

>>> <http://www.credit-cooperatif.coop>

POUR UNE AUTRE ECONOMIE



Forum-débat organisé par le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES), dans le cadre du Mois de l'économie sociale, en présence des principaux candidats à l'élection présidentielle. Paris, 7 novembre 2011.

>>> caroline.bertez@ceges.org

ADHESION AU CIRIEC-FRANCE

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par un Français, le professeur Edgard Milhaud. Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire.

Ses travaux se réalisent au travers de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, de publications, de colloques, de congrès mondiaux,...

Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique. Le CIRIEC est établi dans quinze pays.

La section française est une association constituée d'adhérents, personnes physiques et morales. Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale, organismes à gestion paritaire et syndicats.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique.

Informations-Adhésions : >>> info@ciriec-france.org

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*



marcel.caballero@club-internet.fr



**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org

